

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 20 décembre 2024

**I. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION
GENERAL**

**1.4.3 – Schéma directeur de la mission « Développement Durable et
Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE) pour la période 2025-
2030 »**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU** *le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;*
VU *l'avis favorable du comité social d'administration de l'établissement, réuni en séance le
29 novembre 2024 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en
séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 1 abstention, 27 voix pour et 0 voix contre, le schéma directeur de la mission « Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (DDRSE) pour la période 2025-2030 ». Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 23 décembre 2024

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 31

Le Président

A

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Social
d'Administration de l'Établissement

*Titulaires pour attribution
Suppléants pour information*

Le Mans, le 16/12/2024

EXTRAIT DU RELEVÉ DES AVIS DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Séance du 29 Novembre 2024

Schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

Le Comité Social d'Administration de l'Établissement,

vu *le Décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État*

après en avoir délibéré,

émet un avis favorable : 0 voix contre, 7 voix pour, 3 abstentions

Le Président de l'Université


Pascal LEROUX



Schéma directeur Développement Durable et
Responsabilité Sociétale et Environnementale
2025-2030

Édito du Président

Établissement de recherche et de formation des citoyens du futur, notre université a un rôle déterminant à jouer dans la réflexion autour des transitions qui s'imposent à nos sociétés et dans la construction de modèles plus durables. Nous sommes à la fois des exemples pour nos communautés et des catalyseurs de changement, en intégrant pleinement les enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques dans toutes nos activités.

Ce schéma directeur met en lumière l'existant et vient articuler les actions déjà présentes dans d'autres documents stratégiques. Il propose des actions nouvelles qui concilient chaque fois excellence académique, responsabilité sociétale et conformité aux capacités de la planète. Il se décline en cinq axes, qui touchent tant à notre cadre de travail et notre organisation, qu'à nos missions propres que sont l'enseignement et la recherche. Ces axes seront déployés sur la période 2025-2030 mais nous avons souhaité placer un jalon en 2027. Il nous permettra d'ajuster les actions pour qu'elles soient les plus fidèles possibles à nos objectifs et aux attentes de notre communauté. Car ce schéma directeur compte sur l'action de chacun d'entre nous : c'est ensemble, en conjuguant nos énergies, que nous pourrons faire de notre université un véritable moteur de changement.

La stratégie globale et ambitieuse que nous souhaitons mener sera également portée par notre Alliance européenne COLOURS, engagée dans la triple transition numérique, écologique et sociale. Elle nous offre un champ d'action démultiplié avec un collectif de neuf universités membres qui viendra enrichir la réflexion sur ces sujets. Gageons en outre que notre forte implantation dans nos territoires sarthois et mayennais permettra à ce schéma directeur d'agir comme un levier partenarial avec l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs désireux de contribuer à la transformation de nos sociétés.

Sur les sujets du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale, le schéma directeur nous permet d'affirmer la place de l'université comme un lieu où s'imagine et s'incarne le futur.

Pascal Leroux
Président



Table des matières

Mot du Président.....	2
Liste des acronymes.....	5
Introduction.....	6
Contexte et ambition de l'université.....	6
Une stratégie ancrée dans les spécificités de l'établissement.....	6
Objectif du document.....	7
Axe 1 – Gouvernance et stratégie.....	8
Objectif 1 : Formaliser la politique DD&RS et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement... 8	
• Action 1 : Créer d' un comité stratégique et d' un comité opérationnel DD&RS.....	8
• Action 2 : Mettre en place des ateliers participatifs mensuels sur les thématiques DD&RS et ouverts à l' ensemble de la communauté universitaire.....	9
• Action 3 : Obtenir de nouveau le label DD&RS.....	9
• Action 4 : Accentuer la politique d' achat durable de l' établissement.....	9
Axe 2 – Recherche, innovation, science et société.....	11
Objectif 1 : Soutenir et accompagner la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche.....	11
• Action 1 : Réaliser le BEGES des 15 laboratoires de recherche de l' établissement.....	11
• Action 2 : Accompagner les laboratoires dans leur transition vers des pratiques durables.....	11
Objectif 2 : Développer les interactions sciences-société.....	11
• Action 1 : Cartographier les ODD auxquels répondent les laboratoires et les projets de recherche afin d' identifier l' engagement de la communauté scientifique sur ces enjeux.....	11
• Action 2 : Soutenir et valoriser les missions des chercheurs impliqués dans les instances régionales, nationales et internationales liées au DD&RS.....	12
Axe 3 – Formation, mobilisation et sensibilisation.....	13
Objectif 1 : Développer les connaissances et les compétences de la communauté universitaire sur le DD&RS.....	13
• Action 1 : Intégration de la TEDS dans les programmes de formation.....	13
• Action 2 : Créer une cellule d' accompagnement pédagogique à la TEDS.....	13
• Action 3 : Créer un centre de ressources DD&RS pour l' ensemble de la communauté universitaire.....	13
• Action 4 : Renforcer les compétences en DD&RS du personnel universitaire.....	14
Objectif 2 : Développer une communication et un événementiel engagés.....	15
• Action 1 : Organiser annuellement avec l' ensemble de la communauté universitaire un temps fort autour de la TEDS.....	15
• Action 2 : Créer un vivier de formateurs internes pour réaliser des ateliers d' intelligence collective lors des événementiels de l' établissement.....	15



• Action 3 : Diversifier et amplifier la communication DD&RS sur les différents canaux de communication de l' établissement	15
Axe 4 – Gestion environnementale des campus	17
Objectif 1 : Améliorer la sobriété énergétique et immobilière	17
• Action 1 : Améliorer la sobriété énergétique et immobilière.....	17
• Action 2 : Décarboner le mix énergétique de l' établissement en s' appuyant sur les ressources produites localement	17
• Action 3 : Engager une politique de numérique responsable	18
Objectif 2 : Réduire les émissions carbone de l'établissement	18
• Action 1 : Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre de l' établissement.....	18
• Action 2 : Réduire l' impact des pratiques de mobilité pour les déplacement professionnels	18
• Action 3 : Accompagner le changement des pratiques de mobilité pour les déplacements domicile-travail ou domicile-étude.	18
Objectif 3 : Préserver la biodiversité sur les campus	19
• Action 1 : Faire des campus des laboratoires de biodiversité en ville en associant l' ensemble de la communauté universitaire	19
• Action 2 : Mettre en place une gestion respectueuse des espaces verts.....	19
Objectif 4 : Améliorer la gestion des déchets	20
• Action 1 : Uniformiser les modalités de tri des déchets dans les différents bâtiments de l' établissement.....	20
• Action 2 : Améliorer la procédure de réparation et/ou de valorisation des DEEE et des DEA	20
• Action 3 : Perfectionner la gestion et le suivi des déchets dangereux.....	21
• Action 4 : Réduire l' impact environnemental de l' événementiel de l' établissement.....	21
Axe 5 – Vie de campus et politique sociale	23
Objectif 1 : Renforcer les politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations.....	23
• Action 1 : Consolider les dispositifs de signalement et de lutte contre toutes les formes de discriminations (genre, handicap, origine, etc.).....	23
• Action 2 : Déployer le « Réseau égalité » qui contribue aux actions en faveurs de l' égalité femme-homme et lutte contre les V2S.....	23
Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité des campus et des services	23
• Action 1 : Mettre en place un plan de mise en accessibilité des bâtiments, incluant des travaux d' aménagement et l' acquisition d' équipements adaptés.....	23
• Action 2 : Adapter les contenus pédagogiques et les ressources numériques pour qu' ils soient accessibles à tous les étudiants	24
Objectif 3 : Promouvoir la santé et le bien-être sur les campus.....	24
• Action 1 : Mettre en place des espaces favorisant la qualité de vie, le respect des rythmes personnels et l' équilibre des temps.....	24
• Action 2 : Poursuivre et amplifier les actions en matières de qualité de vie et des conditions de travail et dans les études	24



Liste des acronymes

- APC : Approche par compétence
- BEGES : Bilan d'Émission de Gaz à Effet de Serre
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CPER : Contrat de plan État-Région
- CS : Collecte sélective
- DATI : Direction des affaires techniques et immobilières
- DCom : Direction de la communication
- DD&RS : Développement Durable et Responsabilité Sociétale
- DD&RSE : Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale
- DEA : Déchet d'équipement d'ameublement
- DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique
- DGS : Direction Générale des Services
- DMA : Déchets ménagers et assimilés
- DNum : Direction du numérique
- DRH : Direction des Ressources Humaines
- DRIS : Direction Recherche, Innovation, Sciences & société
- EPI : Entretien Professionnel Individuel
- GT : Groupe de Travail
- GTC : Gestion Technique Centralisée
- LMM : Le Mans Métropole
- LMU : Le Mans Université
- ODD : Objectifs de Développement Durable
- OMR : Ordures ménagères résiduelles
- PAV : Points d'Apport Volontaire
- QVCT : Service Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- RU : Restaurant Universitaire
- SAGJ : Service des Affaires Générales et Juridiques
- SCD : Service Commun de Documentation
- SST : Service Santé, Sécurité au Travail
- TEDS : Transition Écologique pour un Développement Sustainable
- V2S : Violences sexistes et sexuelles
- VPFVU : Vice Président « *Formation et Vie Universitaire* »
- VPR : Vice Président « *Recherche* »



Introduction

Contexte et ambition de l'université

Dans un monde marqué par des défis environnementaux, sociaux et économiques sans précédents, l'enseignement supérieur joue un rôle central dans la transition vers une société plus durable et plus inclusive. Le Mans Université s'inscrit résolument dans cette dynamique en mettant la science, la formation et l'innovation au service d'une transition globale. Cet engagement, initié dès 2010 avec la nomination d'un chargé de mission développement durable et transition énergétique, s'est concrétisé par la création en 2016 d'un poste d'ingénieur développement durable, suivi en 2022 par la refonte de l'équipe avec une nouvelle ingénieure et trois chargés de mission. Ces efforts ont permis de structurer et de renforcer la démarche en vue d'obtenir et de pérenniser le Label national DD&RS.

La stratégie de développement durable de l'établissement repose sur des cadres de référence solides, notamment le référentiel national DD&RS et les initiatives des Services Publics Écoresponsables. Ces cadres visent à promouvoir une gestion durable des ressources, à encourager une inclusion accrue dans les politiques publiques, et à mobiliser la communauté universitaire autour des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans ce contexte, Le Mans Université s'engage à déployer une stratégie ambitieuse et cohérente, couvrant toutes les dimensions de son activité : gouvernance, recherche, formation, gestion des campus et vie universitaire.

Une stratégie ancrée dans les spécificités de l'établissement

Cette stratégie s'appuie sur la singularité de Le Mans Université, structurée autour de deux campus complémentaires, situés au Mans et à Laval. Ces campus, à taille humaine, permettent une adaptation fine des actions aux réalités locales tout en partageant une vision commune de l'innovation et de la durabilité.

L'ambition de Le Mans Université est également de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur sur le territoire. Pour répondre à ce défi, l'université mise sur la proximité, sur des services dédiés à la réussite des étudiants et sur des projets éducatifs de qualité. En parallèle, elle valorise les forces de son activité de recherche, notamment dans ses domaines d'excellence, qui offrent des perspectives prometteuses aux futurs étudiants.

Par ailleurs, Le Mans Université est un membre actif de l'Alliance européenne COLOURS, un consortium d'universités qui promeut la coopération internationale pour répondre aux enjeux globaux. Ce partenariat constitue un levier stratégique pour intégrer davantage les thématiques du développement durable dans ses missions et pour renforcer son rôle d'acteur clé dans la transformation sociale et environnementale à l'échelle locale et internationale.



Objectif du document

Le présent document expose la Stratégie Développement Durable et Responsabilité Sociétale (SD DD&RS) 2025-2030 de Le Mans Université. Structuré autour de cinq axes principaux, il traduit la vision de l'établissement en un plan d'actions opérationnel. Ce document servira de cadre de référence pour guider les décisions stratégiques, mobiliser l'ensemble des parties prenantes et renforcer l'impact de l'université dans la transition vers une société plus durable.

Fruit d'un important travail d'état des lieux, mené depuis la refonte de la cellule DD&RS en 2022 et de l'auto-évaluation DD&RS réalisée en 2023, ce document s'appuie également sur des plans existants tels que le schéma directeur du Handicap, le plan de sobriété ou encore le Plan égalité. Présenté au Comité social d'administration de l'établissement et adopté par le Conseil d'administration, il constitue une feuille de route opérationnelle, évolutive et alignée sur les priorités stratégiques. Une mise à jour est d'ores et déjà prévue à l'horizon 2027, intégrant de nouvelles données, comme le bilan carbone global de l'établissement. Dans cette perspective, des ateliers participatifs seront proposés à l'ensemble de la communauté universitaire pour affiner et enrichir la stratégie.

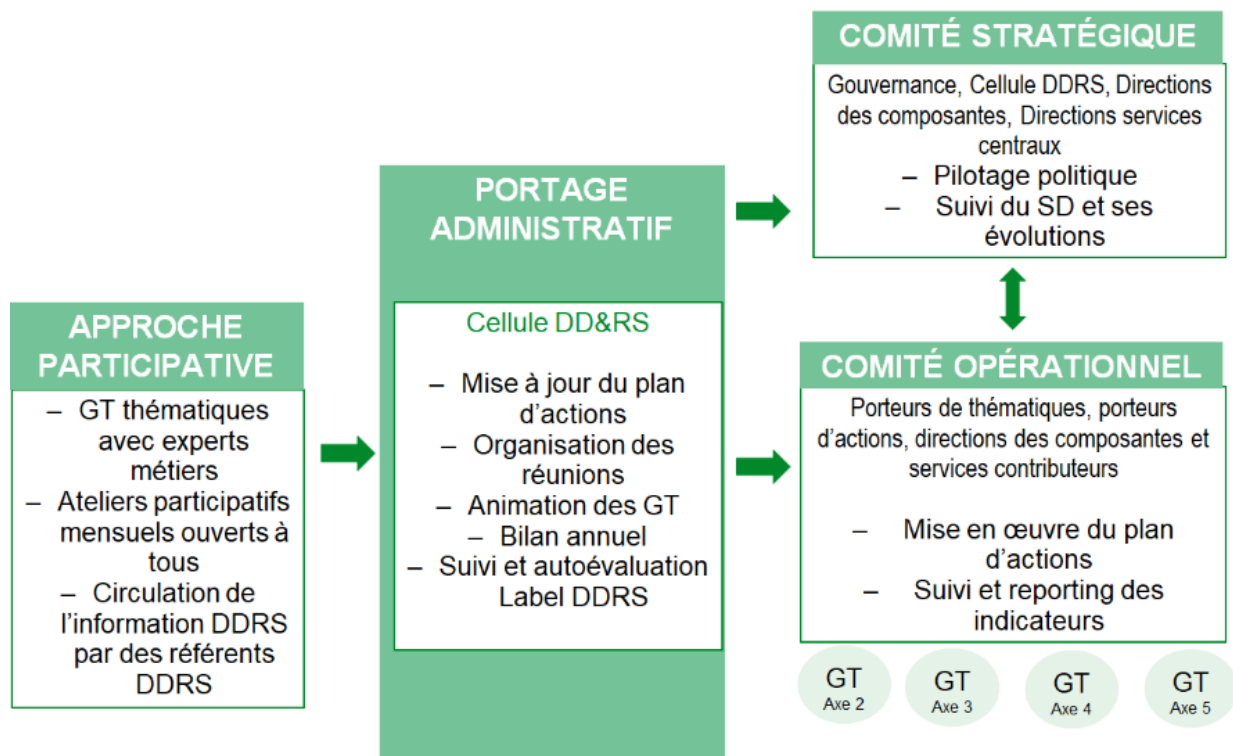


Axe 1 – Gouvernance et stratégie

Objectif 1 : Formaliser la politique DD&RS et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

Action 1 : Créer d' un comité stratégique et d' un comité opérationnel DD&RS

Actuellement, l'établissement dispose d'une cellule « Développement Durable et Responsabilité Sociétale » œuvrant pour le déploiement de la stratégie DD&RS de l'établissement. Cette cellule est constituée de trois chargés de mission ayant une décharge d'horaire partielle. Du fait de sa thématique transversale, cette cellule DD&RS n'a pas de représentant politique direct au sein de la gouvernance de l'établissement. Il est donc nécessaire de renforcer le statut de cette thématique au niveau politique, de la promouvoir auprès des différentes entités, de coordonner et centraliser les initiatives DD&RS. Pour ce faire, un comité stratégique incluant des membres de la gouvernance, des représentants des composantes de l'établissement ainsi que des experts métiers sera créé. Le comité stratégique aura un rôle décisionnel et s'assurera de l'alignement des actions DD&RS avec les objectifs de l'établissement. En parallèle, un comité opérationnel DD&RS sera chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le comité stratégique, de coordonner les initiatives et les projets, ainsi que d'assurer le suivi et l'évaluation des actions.



Action 2 : Mettre en place des ateliers participatifs mensuels sur les thématiques DD&RS et ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire

Pour renforcer sa politique DD&RS, l'établissement souhaite intégrer pleinement l'ensemble des parties prenantes, incluant les étudiants usagers, les personnels enseignants et les personnels administratifs et techniques. Ainsi, l'objectif est d'intégrer un cadre participatif et structuré à la stratégie DD&RS de l'établissement, permettant de recueillir et valoriser les idées et propositions de toute la communauté universitaire, tout en sensibilisant et impliquant cette dernière. Ces ateliers viseront à développer une culture commune du développement durable, à partager des connaissances et des expériences, et à co-construire des solutions concrètes face aux défis environnementaux et sociétaux.

Action 3 : Obtenir de nouveau le label DD&RS

Le Label DD&RS est un référentiel reconnu en France pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, attestant de leur engagement en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Le Mans Université avait obtenu ce label en 2019, marquant une première étape significative dans sa démarche de développement durable. Avec le renforcement du référentiel en 2021, l'université doit intégrer les nouvelles exigences et réajuster sa stratégie pour répondre à ces attentes accrues. Aujourd'hui, l'établissement ambitionne de renouveler cette labellisation, en inscrivant son engagement dans une dynamique d'amélioration continue, en structurant ses actions et en valorisant ses initiatives. Pour atteindre cet objectif, une auto-évaluation annuelle sera réalisée pour mesurer les progrès et identifier les axes d'amélioration. Les résultats seront systématiquement présentés au comité stratégique DD&RS, afin d'orienter les décisions et d'ajuster les priorités. Cette approche proactive témoigne de la volonté de l'université de répondre aux attentes croissantes en matière de responsabilité environnementale et sociétale, tout en consolidant son rôle de moteur dans la transition durable.

Action 4 : Accentuer la politique d'achat durable de l'établissement

La politique d'achat de l'établissement joue un rôle déterminant dans son engagement global en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. En intégrant des critères socio-environnementaux dans les appels d'offres et les marchés publics, l'établissement réduit son impact environnemental et promeut des pratiques responsables parmi ses fournisseurs et partenaires. L'enjeu ici est de renforcer ce travail, qui a déjà été engagé auprès du service achat de l'établissement, avec l'aide de la cellule DD&RS dans les marchés clés (entretien des locaux, entretien des espaces verts, prestations traiteur, etc.). Cette transformation progressive de l'ensemble de nos marchés s'appuiera sur un accompagnement spécifique du service achat. Des actions de formation et de sensibilisation seront menées pour renforcer son expertise dans le cadrage des clauses socio-environnementales et assurer une veille juridique efficace. Un travail doit également être amorcé sur les achats hors marchés publics, en commençant par la réalisation d'inventaire de ces derniers, en proposant des guides et des formations à destination des acheteurs et en validant au sein des instances de l'établissement, une charte d'achats durables.



PILOTES	OBJECTIF	INDICATEURS (incluant ceux de SPE) et PRODUCTIONS
---------	----------	---

1 – FORMALISER LA POLITIQUE DD&RS ET L'INTÉGRER DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Créer d'un comité stratégique DD&RS et d'un comité opérationnel DD&RS.	Direction composantes Direction services centraux et communs Gouvernance Cellule DD&RS	Janvier 2025	- CR des réunions
1.2 Mettre en place des ateliers participatifs mensuels sur les thématiques DD&RS et ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire	Espace UP Communauté universitaire Cellule DD&RS	Rentrée 2025-2026	- Nb. de participants (% personnel enseignant, % BIATSS, % étudiants)
1.3 Obtenir de nouveau le label DD&RS.	Gouvernance Cellule DD&RS	2027	- Auto-diagnostic label DD&RS annuel
1.4 Accentuer la politique d'achat durable de l'établissement.	Service Achat / Commission achat Cellule DD&RS	2027	- Part des marchés ayant au moins une considération environnementale - Part des prestataires ayant publié un BEGES et engagé un plan de transition - Part des produits issus du réemploi, de la réutilisation ou contenant des matières recyclées. - Nb. de dons et transferts via la plateforme https://dons.encheres-domaine.gouv.fr/ - Charte / guide des achats durables



Axe 2 – Recherche, innovation, science et société

Objectif 1 : Soutenir et accompagner la réduction de l’empreinte environnementale de la recherche

Action 1 : Réaliser le BEGES des 15 laboratoires de recherche de l’ établissement

Cette action vise à évaluer l’empreinte carbone des activités de recherche menées par les laboratoires de l’établissement. Pour ce faire, un bilan de gaz à effet de serre (BEGES) sera réalisé pour chacun des 15 laboratoires en utilisant l’outil SWEEP pour assurer une gestion précise et uniforme des données. Cette analyse permettra d’identifier les principales sources d’émissions et de quantifier leur impact environnemental. Les résultats obtenus serviront de base pour élaborer des stratégies de réduction des émissions et pour suivre les progrès réalisés. Les laboratoires seront également encouragés à s’investir auprès du groupement de recherche Labo 1point5.

Action 2 : Accompagner les laboratoires dans leur transition vers des pratiques durables

Cette action vise à soutenir les laboratoires de l’établissement pour lesquels le niveau d’avancement en développement durable diffère. L’objectif est d’harmoniser les pratiques en mettant en place des dispositifs adaptés pour intégrer des démarches plus vertueuses. Ces initiatives concerneront notamment : la gestion des déchets, avec un focus particulier sur les déchets dangereux, la sobriété énergétique, la réduction de l’impact carbone des déplacements professionnels et l’organisation d’événements écoresponsables. Pour accompagner cette transition, des outils et des ressources spécifiques seront développés et mis à disposition, tels que des guides pratiques, des formations ciblées et des supports pédagogiques. Ces ressources serviront à sensibiliser et former les chercheurs ainsi que les personnels techniques, renforçant leurs compétences en pratiques écoresponsables et encourageant une dynamique de progrès collectif.

En parallèle, l’université développera un réseau de référents DD&RS au sein de chaque laboratoire. Ces référents joueront un rôle clé dans la coordination et la mise en œuvre des initiatives, en assurant une diffusion cohérente des bonnes pratiques et en agissant comme points de contact pour la cellule DD&RS. Ce réseau permettra de renforcer l’engagement des laboratoires et de créer une synergie durable au sein de l’établissement.

Objectif 2 : Développer les interactions sciences-société

Action 1 : Cartographier les ODD auxquels répondent les laboratoires et les projets de recherche afin d’ identifier l’ engagement de la communauté scientifique sur ces enjeux

Cette action vise à créer une cartographie des objectifs de développement durable auxquels contribuent les unités et les projets de recherche de l’établissement. Il s’agira d’identifier et de



recenser les projets en cours qui adressent directement ou indirectement les enjeux des ODD, afin de mettre en lumière l'engagement de la communauté scientifique sur ces problématiques globales. La cartographie permettra non seulement de valoriser les efforts réalisés, mais également d'identifier des synergies potentielles entre différents projets des unités, ainsi que les opportunités de collaboration. Les résultats seront partagés avec les parties prenantes internes et externes pour renforcer les liens entre science et société.

Action 2 : Soutenir et valoriser les missions des chercheurs impliqués dans les instances régionales, nationales et internationales liées au DD&RS

Cette action a pour objectif de reconnaître et de soutenir les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'établissement qui, en tant que tels, participent activement à des instances (locales, nationales et/ou internationales) dédiées au DD&RS, telles que le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Leurs travaux et missions seront valorisés à travers des communications internes et externes, contribuant ainsi à accroître la visibilité et l'impact de leurs contributions sur le territoire.

	PILOTES	OBJECTIF	INDICATEURS (incluant ceux de SPE) et PRODUCTIONS
1 – SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE LA RECHERCHE			
1.1 Réaliser le bilan de gaz à effet de serre des 15 laboratoires de recherche de l'établissement.	VPR Direction des laboratoires	2027	- BEGES des laboratoires
1.2 Accompagner les laboratoires dans leur transition vers des pratiques durables	VPR Direction des laboratoires	2025	- Nb. de référent DD&RS rattachés à un laboratoire
2 – DÉVELOPPER LES INTERACTIONS SCIENCES-SOCIÉTÉ			
2.1 Cartographier les ODD auxquels répondent les laboratoires et les projets de recherche	VPR Direction des laboratoires DRIS	2027	- Nb. de projets et d'unité de recherche concernés - Nb. d'ODD cartographiés
2.2 Soutenir et valoriser les missions des chercheurs impliqués dans des instances locales, nationales et/ou internationales liés au DD&RS	VPR Direction des laboratoires DRIS	2026	- Nb. d'instances



Axe 3 – Formation, mobilisation et sensibilisation

Objectif 1 : Développer les connaissances et les compétences de la communauté universitaire sur le DD&RS

Action 1 : Intégration de la Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS) dans les programmes de formation

Pour répondre à la demande ministérielle de déploiement de la TEDS dans l'enseignement supérieur et de la recherche, nous intégrerons cette approche dans nos formations, en mettant un accent particulier sur celles de premier cycle. Cette initiative vise à préparer les étudiants à relever les défis environnementaux, sociaux et économiques d'aujourd'hui et de demain. Chaque programme sera repensé pour répondre à la question essentielle « À l'horizon 2050, quel avenir ma filière aura-t-elle contribué à façonner ? ». Cette approche inclura : la révision des maquettes pédagogiques pour intégrer les compétences liées au développement durable, l'accompagnement des enseignants dans l'adaptation de leurs pratiques pédagogiques et le développement d'un référentiel de compétences TEDS commun à tous les parcours. Les étudiants bénéficieront une vision globale et prospective des enjeux de durabilité, tout en appréhendant les échelles de grandeur et l'interconnexion des systèmes. Cette approche les préparera à développer une responsabilité individuelle et collective dans un monde en pleine transformation.

Action 2 : Créer une cellule d'accompagnement pédagogique à la TEDS

Pour soutenir efficacement l'intégration de la TEDS dans nos programmes, nous établirons une cellule d'accompagnement pédagogique. Cette cellule sera composée du Service d'Accompagnement à la pédagogie et aux pratiques universitaires innovantes (APPUI), de la cellule DD&RS et de l'équipe dédiée à l'approche par compétence (APC). L'APC est une modalité pédagogique qui engage les étudiants à appliquer les connaissances acquises dans des contextes complexes, nécessitant une refonte significative des maquettes pédagogiques. Nous envisageons donc une mutualisation des effets et des ressources pour transformer les maquettes afin d'intégrer l'APC et la TEDS de manière cohérente. Cela inclura l'identification précise des compétences TEDS à développer dans chaque programme d'études. Cette approche collaborative permettra d'optimiser l'impact de nos formations en TEDS, en assurant une formation plus intégrée et contextualisée pour nos étudiants.

Action 3 : Créer un centre de ressources DD&RS pour l'ensemble de la communauté universitaire

Pour soutenir l'intégration de la TEDS au sein de notre établissement, nous mettrons en place un *Centre de ressources DD&RS*, inspiré de la *Boîte à outils TEDS* conçue pour les enseignants. Cette boîte à outils propose déjà des approches pédagogiques variées, tout en favorisant les échanges entre pairs et la collaboration transdisciplinaire.



Dans cette continuité, le Centre de ressources DD&RS offrira une large palette de contenus numériques pour sensibiliser et former l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux du développement durable. Les ressources disponibles incluront :

- Des guides pratiques, infographies et outils interactifs adaptés à différents publics (enseignants, vacataires, chercheurs, doctorants, étudiants, personnels administratifs, etc.) ;
- Des modules de formations dédiés à ce même public, afin de renforcer leurs compétences et d'intégrer efficacement ces thématiques dans leurs activités quotidiennes ;
- Des ressources éducatives pour les étudiants, avec des activités pédagogiques accessibles en autonomie pour approfondir leur compréhension des défis environnementaux et sociétaux.

De plus, un format physique pourra être proposé avec l'aide du Service Commun de la Documentation (SCD). Les bibliothèques universitaires du Mans et de Laval accueilleront une sélection d'ouvrages, de revues spécialisées, et de supports multimédias sur le développement durable, accessibles à tous. Ce centre ambitionne de devenir un espace de référence, favorisant une culture partagée du DD&RS et une mobilisation collective face aux défis de demain.

Action 4 : Renforcer les compétences en DD&RS du personnel universitaire

Pour promouvoir les objectifs du DD&RS au sein de notre établissement, cette action vise à renforcer les compétences du personnel à travers des initiatives structurées et inclusives. Les mesures envisagées incluent :

- *Intégration dans les entretiens professionnels individuels (EPI)* : les objectifs DD&RS seront systématiquement abordés lors des EPI du personnel, afin de sensibiliser chaque collaborateur à son rôle dans la transition écologique et sociale de l'établissement et l'accompagner dans sa montée en compétence.
- *Déploiement de formations internes* : des sessions de formations spécifiques seront proposées à tous les corps de métiers, y compris les équipes de direction et de management. Ces formations viseront à développer des compétences adaptées aux enjeux actuels du DD&RS et à aligner les pratiques professionnelles avec les valeurs de durabilité.
- *Formation des nouveaux arrivants* : dans la continuité des formations « Santé, Sécurité au Travail » (SST) et « Qualité de Vie et des Conditions de Travail » (QVCT), un module dédié au DD&RS sera inclus dans le parcours d'intégration des nouveaux personnels, pour leur permettre d'appréhender rapidement les enjeux et engagements de l'université.



Objectif 2 : Développer une communication et un événementiel engagés

Action 1 : Organiser annuellement avec l' ensemble de la communauté universitaire un temps fort autour de la TEDS

Pour acculturer la communauté universitaire aux enjeux du DD&RS, nous envisageons de créer un événement annuel central sur nos deux campus du Mans et de Laval. Ce temps fort permettra aux laboratoires de recherche de présenter leurs projets DD&RS, aux personnels enseignants de mobiliser les étudiants à travers des ateliers thématiques, aux associations étudiantes et aux services centraux et communs de l'université de proposer des activités en partenariat avec la cellule DD&RS. L'objectif de ce temps fort est de démontrer l'engagement continu de l'établissement envers le DD&RS, de dynamiser la vie de campus autour de ces enjeux, et de favoriser la rencontre des acteurs de l'université autour d'un enjeu commun.

Action 2 : Créer un vivier de formateurs internes pour réaliser des ateliers d' intelligence collective lors des événementiels de l' établissement

Pour enrichir l'expérience lors d'événements DD&RS et renforcer la mobilisation de la communauté universitaire, nous instaurerons un programme de formation destiné à constituer un vivier de formateurs internes spécialisés dans les ateliers d'intelligence collective. Ces formateurs, recrutés sur la base du volontariat parmi les étudiants, doctorants et personnels, seront formés à des outils collaboratifs tels que la « *Fresque du Climat* », l'Atelier « *2 Tonnes* » et d'autres méthodologies d'intelligence collective. La mission de ces formateurs sera d'animer des sessions interactives lors des événements de l'établissement permettant à la communauté universitaire d'explorer les grands enjeux sociaux et environnementaux à travers des activités immersives et participatives, collaborer activement pour imaginer et co-crée des solutions innovantes en matière de DD&RS et renforcer les liens entre les participants en favorisant une dynamique collective.

Action 3 : Diversifier et amplifier la communication DD&RS sur les différents canaux de communication de l' établissement

Pour maintenir une dynamique continue et renforcer la sensibilisation de la communauté universitaire, nous organiserons tout au long de l'année une diversité d'actions et d'événements. Ceux-ci incluront des challenges pour promouvoir des pratiques durables, des conférences scientifiques pour partager les avancées en recherche DD&RS, et des campagnes de sensibilisation adaptées aux différents publics. En complément, un calendrier des événements sera développé pour centraliser les initiatives et encourager la participation, tandis qu'une cartographie des actions DD&RS mettra en valeur les projets clés et les réussites de l'établissement. Ces outils auront également pour vocation de mettre en lumière des figures inspirantes, qu'il s'agisse de chercheurs engagés, d'innovations entrepreneuriales ou de projets pédagogiques exemplaires portés par des étudiants.



	PILOTES	OBJECTIF	INDICATEURS (incluant ceux de SPE) et PRODUCTIONS
1 – DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE			
1.1 Intégration de la TEDS dans nos programmes de formation	VP FVU Responsables pédagogiques GT TEDS Service APPUI	2025	- Nb. de formations intégrant la TEDS / Nb. ECTS
1.2 Créer d'une cellule d'accompagnement pédagogique à la TEDS	VPFVU Service APPUI GT APC GT TEDS	2025	- Nb. de projets pédagogiques TEDS déployés
1.3 Créer un centre de ressources DD&RS pour l'ensemble de la communauté universitaire	VPFVU Cellule DD&RS DCom DNum DRH SCD	2027	- Nb. d'inscrits sur le centre de ressource - Nb. de documents référencés « DD&RS » au sein du SCD
1.4 Renforcer les compétences en DD&RS du personnel universitaire	DGS DRH	2027	- Nb. d'inscrits à des formations étiquetées « DD&RS »
2 – DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION ET UN ÉVÉNEMENTIEL ENGAGÉS			
2.1 Organiser annuellement un temps fort autour de la TEDS	VP FVU DCom Cellule DD&RS	2030	- Nb. de stands, d'activités et/ou exposants - Nb. de participants - Résultats des enquêtes de satisfaction
2.2 Créer un vivier de formateurs internes pour réaliser des ateliers d'intelligence collective lors des événementiels de l'établissement	DRH VP FVU Pôle doctoral Cellule DD&RS Association étudiante	2026	- Nb. de fresqueurs (personnel / étudiant / doctorant) - Nb. d'ateliers d'intelligence collective réalisés.
2.3 Diversifier et amplifier la communication DD&RS sur les différents canaux de communication de l'établissement	VP FVU DCom DNum Cellule DD&RS	2025	- Nb. de communications - Statistiques de consultation des communications



Axe 4 – Gestion environnementale des campus

Objectif 1 : Améliorer la sobriété énergétique et immobilière

Action 1 : Améliorer la sobriété énergétique et immobilière

Le Mans Université adopte une approche proactive pour améliorer la gestion énergétique de ses infrastructures. Le déploiement initial d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) sur l'ensemble du campus du Mans permet déjà la collecte de données précises et le pilotage optimal des réglages thermiques des installations. Cependant, les outils actuels d'analyse de la consommation électrique ne permettent pas encore une cartographie fine des usages par type de consommation et par bâtiment que ce soit sur le campus du Mans ou sur le campus de Laval. Afin d'améliorer cette capacité d'analyse, l'université prévoit de développer des outils plus performants qui seront essentiels pour cibler efficacement les leviers d'optimisation énergétique. Une fois ces capacités renforcées, des actions spécifiques seront mises en œuvre pour réduire la consommation des principaux consommateurs, assurant ainsi une gestion énergétique optimale et durable sur l'ensemble de ses installations.

Action 2 : Décarboner le mix énergétique de l' établissement en s' appuyant sur les ressources produites localement

Le Mans Université s'est engagée dans une transition énergétique progressive adaptée aux spécificités de chacun de ses campus. Au Mans, l'université a entrepris la rénovation progressive de son parc immobilier en améliorant l'isolation des bâtiments et en remplaçant les anciennes chaudières à gaz par des équipements modernes, y compris des chaudières biomasse. À compter de l'hiver 2025/2026, le campus du Mans sera raccordé au futur réseau de chaleur urbain « *Le Mans Nord - Coulaines* » qui sera intégralement alimenté par des sources d'énergies renouvelables et locales. Pour le campus de Laval, où il n'y a que des chaudières à gaz et aucun réseau de ville, l'approche sera différente. L'université se concentre sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des chaudières à gaz existantes tout en explorant des solutions viables pour l'avenir, comme l'installation de systèmes de chauffage plus performants et l'amélioration de l'isolation des bâtiments. Ces initiatives visent non seulement à réduire les émissions de carbone, mais aussi à améliorer les rendements énergétiques.

Parallèlement, une diversification du mix énergétique est envisagée pour l'ensemble des campus avec l'étude et potentiellement l'installation de sources d'énergies renouvelables, telles que des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments existants et des ombrières sur les parkings. Enfin, pour soutenir ces investissements transformants, un fonds d'intracring est envisagé en partenariat avec la Caisse des Dépôts, afin de faciliter le financement initial des équipements et garantir leur entretien à long terme.



Action 3 : Engager une politique de numérique responsable

Afin de limiter son empreinte environnementale en matière de numérique, l'établissement a nommé un référent chargé de cette question au sein de la direction du numérique (DNum). Ce référent a pour mission d'évaluer les projets sous le prisme de leur impact environnemental et de formuler des recommandations afin d'améliorer les pratiques existantes. Une priorité sera donnée à la mise en place d'une charte du numérique responsable afin de guider les pratiques écoresponsables au sein de la communauté universitaire. Un état des lieux du matériel informatique et des services numériques en vue d'établir un suivi pluriannuel sera réalisé. Une campagne de communication pourra également être organisée à l'occasion du « *Digital CleanUp Day* » en déployant par exemple des outils ludiques comme des calculateurs de CO₂ indiquant l'équivalent carbone des habitudes numériques de chacun.

Objectif 2 : Réduire les émissions carbone de l'établissement

Action 1 : Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'établissement

Pour agir efficacement sur les émissions de gaz à effet de serre, Le Mans Université doit d'abord les mesurer de manière précise. Bien que des bilans carbone aient été réalisés ponctuellement pour certaines unités organisationnelles (bâtiments, laboratoires), l'université ambitionne désormais de conduire une étude globale de ses émissions. Dans ce cadre, l'établissement s'est doté d'un outil, le logiciel *SWEEP*, permettant de simplifier le suivi annuel de ces indicateurs. Une compréhension claire des principales sources d'émission facilitera la prise de décision et la mise en œuvre d'initiatives à fort impact grâce à la modélisation de scénarios de réduction.

Action 2 : Réduire l'impact des pratiques de mobilité pour les déplacements professionnels

Le Mans Université s'engage à réduire l'impact environnemental des déplacements professionnels en suivant les préconisations ministérielles, notamment en privilégiant le train pour les trajets de moins de quatre heures. Ces directives sont intégrées dans le « *Guide à la préparation des missions* » à destination des voyageurs et des gestionnaires, tous deux mis à jour en mai 2024. Dans le cadre de sa démarche DD&RS, la Direction Recherche, Innovation, Sciences et société (DRIS) a également mis en place une compensation carbone pour les mobilités entrantes depuis 2023. Les fonds de cette compensation sont utilisés par le référent vélo du campus du Mans pour promouvoir l'utilisation du vélo. L'université compte poursuivre et renforcer ces initiatives en simplifiant et clarifiant les procédures, en sensibilisant et formant les personnels aux alternatives de transport plus écologiques, et en modernisant la flotte de véhicules de l'établissement.

Action 3 : Accompagner le changement des pratiques de mobilité pour les déplacements domicile-travail ou domicile-étude.

Au-delà de la mobilité professionnelle, Le Mans Université s'engage à améliorer les pratiques de déplacement domicile-campus de ses personnels et usagers. Suite à une enquête mobilité



réalisée en 2023, l'université a lancé une campagne de communication d'envergure à l'occasion de l'événement national « *Mai à vélo* ». Cette dynamique sera poursuivie en collaborant étroitement avec les collectivités territoriales et les associations locales pour promouvoir une mixité des solutions de transport, incluant le cheminement piéton, les transports en commun et le covoiturage. Pour approfondir cette démarche et en lien avec le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027, une réflexion pour un campus durable débutera début 2025 avec la réalisation d'une étude urbanistique. En parallèle, nous continuerons à développer les services et les infrastructures pour favoriser la mobilité à vélo sur nos campus.

Objectif 3 : Préserver la biodiversité sur les campus

Action 1 : Faire des campus des laboratoires de biodiversité en ville en associant l'ensemble de la communauté universitaire

Le Mans Université s'engage à transformer ses campus en véritables laboratoires de biodiversité urbaine, en associant activement l'ensemble de la communauté universitaire. Le campus de Laval, déjà labellisé « *Refuge LPO* » depuis 2017, est plus avancé dans cette démarche que celui du Mans. Plusieurs nichoirs ont été répartis sur les deux campus. L'objectif est d'homogénéiser les pratiques, les initiatives de prospection et de labelliser également le campus du Mans pour renforcer notre engagement en faveur de la protection de la biodiversité. Un premier inventaire des arbres, incluant l'identification d'arbres remarquables, a été entrepris par une promotion d'étudiants de Licence à l'échelle du campus du Mans. Les données récoltées seront intégrées dans une carte interactive du campus, accessible à tous. L'objectif est de multiplier ce type d'initiatives pour mieux connaître l'emplacement et la diversité des espèces présentes afin de mieux les protéger. Des programmes de sensibilisation, des ateliers pratiques et la création de zones dédiées à la faune et à la flore seront également mis en place, permettant à la communauté universitaire de contribuer activement à la conservation de la biodiversité.

Action 2 : Mettre en place une gestion respectueuse des espaces verts

L'Université s'engage à poursuivre et à approfondir la gestion écologique de ses espaces verts. Cela comprend déjà la suppression des pesticides et des engrais chimiques, ainsi que la plantation d'arbres dans chaque projet paysager. L'accent est mis sur la promotion de la biodiversité végétale indigène et la création de zones de végétation naturelle, notamment par l'utilisation du *mulching* et une gestion différenciée des espaces. Cette approche différenciée permet de moduler les interventions en fonction des besoins spécifiques des différents types d'usages et de végétation, contribuant à la durabilité des écosystèmes locaux. Ces pratiques visent à créer un environnement plus sain et durable, en favorisant la biodiversité tout en offrant à la communauté universitaire des espaces de détente et d'apprentissage.



Objectif 4 : Améliorer la gestion des déchets

Action 1 : Uniformiser les modalités de tri des déchets dans les différents bâtiments de l' établissement

Dans un souci d'amélioration continue et de conformité avec la réglementation en vigueur, l'université s'engage à renforcer et uniformiser les pratiques de tri sélectif au sein de l'établissement. Bien que des efforts aient déjà été fournis, il est désormais essentiel de standardiser les consignes de tri pour les déchets ménagers et assimilés (DMA). Actuellement, les ordures ménagères résiduelles (OMR), non recyclables, sont collectées en porte-à-porte par la collectivité, tandis que la collecte sélective des déchets recyclables varie d'un campus à l'autre et d'une composante à l'autre. Le principal obstacle à une collecte sélective uniforme réside dans le fait que l'évacuation des déchets recyclables ne peut, à ce jour, être réalisée en porte-à-porte par la collectivité. Pour répondre à cette contrainte, plusieurs solutions sont en cours d'évaluation, notamment l'organisation des déchets en zones de regroupement. Ces zones seront équipées de mobilier de tri conforme à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, une nouvelle organisation interne est mise en place afin de responsabiliser le personnel dans la gestion des déchets. Cette action a non seulement pour objectif de répondre aux exigences réglementaires actuelles et futures, mais aussi d'améliorer la gestion des déchets et de suivre plus efficacement leur production au sein de l'université. Elle renforcera également l'implication de chaque composante dans une démarche environnementale cohérente et collective.

Pour le campus de Laval, bien que la collecte sélective soit actuellement réalisée en porte-à-porte, la collectivité prévoit à terme de passer à une collecte avec des Points d'Apport Volontaire (PAV), en raison des coûts élevés liés à la collecte porte-à-porte. Ainsi, ce même défi concernant l'évacuation finale de la collecte sélective, visant à simplifier le tri et améliorer son efficacité, se présentera également sur ce campus.

Action 2 : Améliorer la procédure de réparation et/ou de valorisation des DEEE et des DEA

En lien avec l'action 4, objectif 1 de l'axe 1 « *Accentuer la politique d'achat durable de l'établissement* », cette initiative vise à intégrer des pratiques d'achat et de gestion des équipements plus responsables et durables, tout en améliorant leur durée de vie et leur revalorisation. Ainsi, cette action a pour objectif de sensibiliser le personnel et de mettre en œuvre une politique d'achats durables pour les appareils électroniques, les fournitures de bureau et les équipements d'ameublement, afin de réduire la fréquence de ces achats. Il s'agit de se mobiliser pour allonger les cycles de renouvellement du matériel et renforcer la collecte et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ainsi que des déchets d'équipements d'ameublement (DEA), en explorant des partenariats avec des recycleries et des réparateurs locaux. Pour réduire le volume de ces déchets, une réflexion sera initiée sur la mise en place d'un réseau ou d'un circuit d'échange sur nos campus, tout en améliorant la procédure de déclassement des équipements pour faciliter leur cession et leur assurer ainsi une seconde vie.



Action 3 : Perfectionner la gestion et le suivi des déchets dangereux

La gestion des déchets dangereux, notamment dans les activités de recherche en laboratoire, est cruciale pour assurer la sécurité et la conformité avec la réglementation. Cela inclut des produits tels que l'acétone, déjà valorisée en interne, ainsi que d'autres déchets traités par un prestataire spécialisé comme SUEZ, qui garantit une traçabilité complète grâce à la gestion des bordereaux. Actuellement, des bacs de décantation sont utilisés pour les effluents générés par les activités de l'IUT du Mans. Un programme de formation est mis en place pour le personnel et les étudiants, notamment ceux de l'IUT du Mans, afin d'évaluer et renforcer leurs compétences en gestion des déchets dangereux et bonnes pratiques de laboratoire. Cette action vise à renforcer ces initiatives, en améliorant la traçabilité avec un meilleur suivi des tonnages et en optimisant la gestion des stocks de produits dangereux.

Action 4 : Réduire l'impact environnemental de l'événementiel de l'établissement

Le Mans Université s'engage à réduire l'impact environnemental de ses événements. Pour y parvenir, l'université mettra en place une série de mesures visant à minimiser les déchets générés lors des manifestations organisées sur ses campus. Tout d'abord, une charte événementielle écoresponsable sera élaborée, incluant des directives pour la réduction, le tri et le recyclage des déchets. Les organisateurs seront encouragés à privilégier les matériaux réutilisables et recyclables, à limiter l'usage de plastiques à usage unique, et à proposer des alternatives durables comme une offre de traiteur végétarienne avec des approvisionnements en produits locaux et biologiques.

	PILOTES	OBJECTIF	INDICATEURS (incluant ceux de SPE) et PRODUCTIONS
1 – AMÉLIORER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET IMMOBILIÈRE			
1.1 Faire évoluer les outils de gestion de l'énergie pour favoriser la sobriété des programmes, des équipements et des usages	DATI	2030	<ul style="list-style-type: none">- Cf. Plan de sobriété- Évolution de la consommation énergétique par m²
1.2 Décarboner le mix énergétique de l'établissement en s'appuyant sur les ressources produites localement	DATI	2030	<ul style="list-style-type: none">- Cf. Plan de sobriété- Montant investi dans les solutions d'efficacité énergétique
1.3 Engager une politique de numérique responsable.	Cellule DD&RS DNum	2026	<ul style="list-style-type: none">- Charte du numérique responsable- Nb. de participants au « <i>Digital CleanUp Day</i> »



2 – RÉDUIRE LES ÉMISSIONS CARBONE DE L'ÉTABLISSEMENT

2.1 Réaliser le BEGES de l'établissement	GT Bilan carbone Cellule DD&RS	2025	- BEGES de l'établissement
2.2 Réduire l'impact des pratiques de mobilité pour les déplacements professionnels.	DRH VPR Direction des laboratoires Direction des composantes	2027	- Montant de la compensation carbone - Kilométrage de la flotte de véhicule de l'établissement
2.3 Accompagner le changement sur les pratiques de mobilité domicile-travail/étude	Réfèrent vélo Cellule DD&RS DCom DRH	Depuis 2024	- Plan de mobilité et enquête de mobilité - Nb. Forfait Mobilité Durable - Nb. Participant au challenge « Mai à vélo » - Nb. Ateliers de sensibilisation

3 – PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ SUR LES CAMPUS

3.1 Faire des campus un laboratoire de biodiversité en ville en associant l'ensemble de la communauté universitaire	Cellule DD&RS	2026	- Nb. d'espèces identifiées sur les campus
3.2 Mettre en place une gestion respectueuse des espaces verts	DATI Cellule DD&RS	2027	- % de surface végétalisée en fauchage tardif - Nb. d'arbres plantés

4 – AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

4.1 Uniformiser et améliorer les modalités de tri des déchets sur les différents bâtiments de l'établissement	DGS DATI Cellule DD&RS Direction des composantes	2027	- Volume de déchets (OMr et CS) collectés
4.2 Améliorer la procédure de réparation et/ou de valorisation des DEEE et des DEA	DATI DNum SAGJ DGS Direction des composantes Cellule DD&RS	2027	- Volume des DEEE et DEA réparés ou recyclés - Volume des DEEE et DEA jetés
4.3 Perfectionner la gestion et le suivi des déchets dangereux	Direction des laboratoires SST DATI Cellule DD&RS	Depuis 2024	- Volume de déchets dangereux valorisés et éliminés
4.4 Réduire l'impact environnemental de l'événementiel de l'établissement	DGS DCom Cellule DD&RS Direction des composantes Direction des laboratoires	2026	- Charte événements écoresponsables



Axe 5 – Vie de campus et politique sociale

Objectif 1 : Renforcer les politiques d'égalité et de lutte contre les discriminations

Action 1 : Consolider les dispositifs de signalement et de lutte contre toutes les formes de discriminations (genre, handicap, origine, etc.)

Le Mans Université s'engage à renforcer ses dispositifs de signalement et de lutte contre toutes les formes de discrimination. Cela implique la mise en place de procédures claires et accessibles pour signaler les incidents, ainsi que la formation du personnel et des étudiants afin de reconnaître et de réagir de manière appropriée face à tous les types de discriminations. En parallèle, l'université mènera régulièrement des campagnes de sensibilisation pour promouvoir un environnement inclusif et respectueux pour tous. La politique de prévention et de lutte contre les agissements sexistes, les discriminations de genre, le harcèlement et les violences sexuelles de l'université s'appuie sur la Cellule V2S, composée de volontaires formés et représentatifs de la communauté universitaire et étudiante, assurant ainsi un soutien efficace et accessible.

Action 2 : Déployer le « Réseau égalité » qui contribue aux actions en faveur de l'égalité femme-homme et lutte contre les V2S

Le Mans Université s'engage activement à promouvoir l'égalité femme-homme et de genre et à lutter contre le sexisme ainsi que les violences sexuelles en déployant le « Réseau égalité ». Intégré au plan d'actions pluriannuel de l'université, ce réseau est conforme à l'article L132-9-3 de la loi du 19 juillet 2023. L'université a publié son Index égalité 2023, qui évalue l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires et les contractuels à corps, grade et échelon équivalents, ainsi que la représentation des sexes parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations. Avec un Index de 76 sur 100 en 2023, l'université s'engage à améliorer ces scores. Le « Réseau égalité » renforcera ces initiatives à travers des ateliers de sensibilisation, des formations et des événements thématiques, tout en assurant un suivi rigoureux des indicateurs d'égalité. L'objectif est de créer un environnement universitaire sûr, inclusif et respectueux, favorisant l'épanouissement de chacun sans discrimination ni violence.

Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité des campus et des services

Action 1 : Mettre en place un plan de mise en accessibilité des bâtiments, incluant des travaux d'aménagement et l'acquisition d'équipements adaptés

Le Mans Université s'engage dans une démarche proactive pour rendre ses infrastructures accessibles à tous. À travers des initiatives telles que l'installation d'ascenseurs, de plans inclinés et de portes coulissantes, l'université a rendu tous ses locaux accessibles, facilitant ainsi la circulation des étudiants et du personnel en situation de handicap moteur. Parallèlement, un



plan de cheminement accessible est en cours de développement, intégrant ces aménagements dans une carte interactive du campus pour assurer une orientation optimale et une mobilité aisée.

Action 2 : Adapter les contenus pédagogiques et les ressources numériques pour qu' ils soient accessibles à tous les étudiants

En plus des améliorations physiques, Le Mans Université s'engage à garantir l'accessibilité numérique de ses services éducatifs. Un effort significatif est en cours pour adapter les contenus pédagogiques, les plateformes en ligne et les applications métiers afin de répondre aux normes d'accessibilité, assurant ainsi une équité d'accès pour tous les étudiants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques. En complément, Le Mans Université a mis en place un Relais handicap dédié aux étudiants en situation de handicap ou ayant un trouble de santé invalidant. Ce service assure l'accueil, l'information sur les dispositifs d'aménagement, le recensement des besoins spécifiques et l'accompagnement tout au long de l'année universitaire. Le relais handicap joue un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion et de la diversité au sein de l'établissement.

Objectif 3 : Promouvoir la santé et le bien-être sur les campus

Action 1 : Mettre en place des espaces favorisant la qualité de vie, le respect des rythmes personnels et l' équilibre des temps

Le Mans Université s'engage à améliorer le bien-être de sa communauté universitaire en introduisant des espaces dédiés à la détente et à la réflexion. Ces espaces seront conçus pour permettre à chacun de trouver un lieu de calme, favorisant ainsi une meilleure gestion des rythmes personnels et professionnels. En encourageant la diversité des usages, des horaires et des activités adaptées aux besoins individuels, l'université aspire à créer un environnement qui soutient l'équilibre entre vie académique, professionnelle et personnelle.

Action 2 : Poursuivre et amplifier les actions en matières de qualité de vie et des conditions de travail et dans les études

Dans la continuité de ses engagements, Le Mans Université renforce ses efforts pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail au sein de ses campus. En tirant parti des enseignements de la Charte de bonnes pratiques sur la gestion du temps, l'université continuera à développer des initiatives telles que le projet « *Aparté* ». Ce projet vise à soutenir activement les membres de la communauté universitaire en proposant des lieux de convivialité facilitant les échanges et offrant un soutien adapté aux besoins individuels et familiaux (parentalité, aidants, etc.). En intégrant également des installations modernes pour les mères allaitantes à travers tout le campus, l'université démontre son engagement envers l'équité et le bien-être de tous ses membres.



	PILOTES	OBJECTIF	INDICATEURS (incluant ceux de SPE) et PRODUCTIONS
1 – RENFORCER LES POLITIQUES D'ÉGALITÉ ET DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS			
1.1 Consolider les dispositifs de signalement et de lutte contre toutes les formes de discriminations	DGS Cellule V2S Mission Égalité F/H et de genre SST QVCT	2029	- Cf. Plan égalité F/H - Cf. Programme annuel de prévention des risques professionnels
1.2 Déployer le « Réseau égalité » qui contribue aux actions en faveur de l'égalité F/H et de genre et lutter contre les V2S	DGS Cellule V2S Mission Égalité F/H et de genre SST QVCT	2029	- Cf. Plan égalité F/H - Cf. Programme annuel de prévention des risques professionnels
2 – AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES CAMPUS ET DES SERVICES			
2.1 Mettre en place un plan de mise en accessibilité des bâtiments, incluant des travaux d'aménagement et l'acquisition d'équipements adaptés	DGS VP FVU SST QVCT Relais Handicap DRH	2029	- Cf. SD Handicap - Cf. Programme annuel de prévention des risques professionnels
2.2 Adapter les contenus pédagogiques et les ressources numériques pour qu'ils soient accessibles à tous les étudiants	VP FVU Responsables pédagogiques DNum Service APPUI Relais Handicap	2025	- Cf. SD Handicap - Cf. Schéma pluriannuel d'accessibilité 2023-2025
3 – PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE SUR LES CAMPUS			
3.1 Mettre en place des espaces favorisant la qualité de vie, le respect des rythmes personnels et l'équilibre des temps	DGS DRH SST QVCT Mission Égalité F/H et de genre	2029	- Cf. Plan égalité F/H - Cf. Programme annuel de prévention des risques professionnels
3.2 Poursuivre et amplifier les actions en matière de qualité de vie et des conditions de travail et dans les études	DGS DRH SST QVCT Mission Égalité F/H et de genre	2029	- Cf. Plan égalité F/H - Cf. Programme annuel de prévention des risques professionnels

